



Unités Urbaines et Communes Nouvelles

CNIS : Commission Territoires

Vincent Loonis

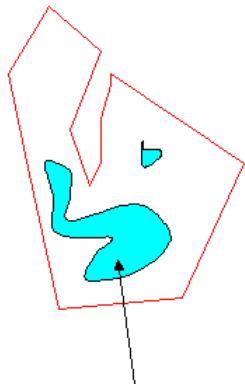
Division des Méthodes et Référentiels Géographiques

7 Décembre 2016

Les unités urbaines sont une nomenclature statistique déterminée par l'Insee, **au niveau communal**, depuis 1954-1962. Elles

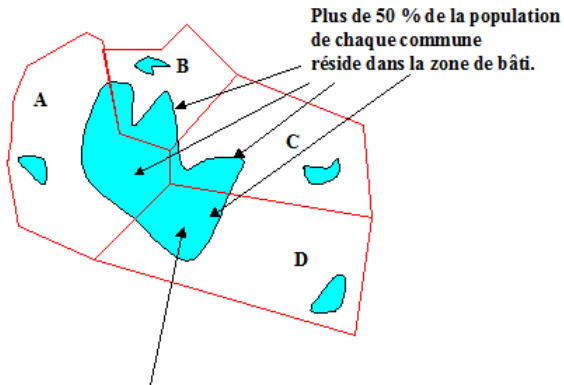
- sont mises à jour à chaque nouveau recensement général, (2010 dernier exercice)
- délimitent la ville au sens de la continuité du bâti.
- servent d'entités de base pour la production d'autres nomenclatures géographiques :
 - les aires urbaines,
 - les zones d'emploi,
 - les bassins de vie.
- répondent globalement à la même définition depuis 1962.

Ville isolée



Zone de bâti continu, (pas plus de 200 mètres entre deux constructions) avec plus de 2 000 habitants

Unité urbaine multicommunale

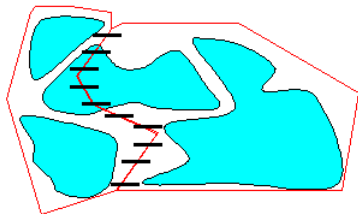
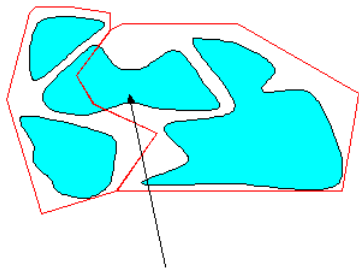


Plus de 50 % de la population de chaque commune réside dans la zone de bâti.

Impact des communes nouvelles : Un exemple

2 communes rurales :

deviennent une ville isolée,
par application de la définition
après la création de la commune
nouvelle.



Zone de bâti continu, (pas plus de 200 mètres entre deux constructions)
avec plus de 2 000 habitants,
mais pas plus de 50 % de la population par commune.

Impact des communes nouvelles : Une nécessaire prise en compte

Plusieurs stratégies possibles :

- 1 Attribuer à la commune nouvelle le statut antérieur de la commune chef-lieu,
- 2 Attribuer à la commune nouvelle le statut obtenu en appliquant la définition, avec les données
 - les plus récentes
 - **utilisées en 2010**

La dernière stratégie a été retenue en concertation avec les SSM.

Sur 317 communes nouvelles,

- 207 communes nouvelles composées d'anciennes communes rurales, restent rurales,
- 3 communes nouvelles composées d'anciennes communes rurales, deviennent villes isolées : **Chaumes-en-Retz, Orée d'Anjou, Sèvremont,**
- 2 communes nouvelles composées de plusieurs unités urbaines (et/ou villes isolées) entières et de communes rurales deviennent villes isolées,
- ...
- 12 cas plus compliqués ont été traités au cas par cas : **Les Avenières Veyrins-Thuellin Loireauxence, Gennes-Val de Loire, Ingrandes-Le Fresne sur Loire, Mauges-sur-Loire, Loire-Authion, Verrières-en-Anjou Tétéghem-Coudekerque-Village, Saint-Augustin, Masevaux-Niederbruck, Rives-en-Seine**

- Reconduction de l'exercice pour la vague 2017 de communes nouvelles,
- Réflexion sur une refonte d'ensemble du concept d'unités urbaines : horizon 2020.